

# TERRAINS DE SPORTS

N°117  
MARS, 2016

CRÉATION, GESTION & ENTRETIEN DES SOLS ET DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

DISCIPLINE p. 58

## Le BMX veut franchir de nouveaux obstacles



p. 26 **GAZON HYBRIDE**

les clés d'un entretien efficace

p. 42 **ATHLÉTISME**

A vos marques, prêts, nettoyez !

05 47 19 27 1 11 51

# Le BMX veut franchir de nouveaux obstacles

Durant ces dernières années, le BMX a attiré de manière constante de plus en plus de pratiquants, grâce notamment au zoom médiatique offert par son introduction aux Jeux Olympiques de 2008. Pour toucher de nouveaux territoires et attirer toujours plus de pratiquants, la Fédération Française de Cyclisme s'est lancée dans le développement de nouvelles pistes afin de rendre le BMX plus abordable.

**L**e BMX (Bicycle Moto Cross) s'est développé au début des années 1970 aux États-Unis. Connu dans un premier temps sous le nom de Bicross, il a été importé en France en 1979. Dès le début des années 80, la notoriété de la discipline a augmenté grâce à la création de nombreux clubs, l'importation de matériel dédié à la pratique, la création de marques spécialisées et l'organisation des premières compétitions. Dans un premier temps, le BMX s'est développé dans une structure autonome avant d'être rattaché à la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

## Un sport très apprécié des jeunes

Si le BMX est un sport alliant risque et spectacle, il permet surtout d'apprendre à maîtriser son vélo, ses sauts, ses trajectoires, tout en ressentant de nombreuses sensations. Ces caractéristiques en font un sport pratiqué à tout âge, même si l'essentiel des licenciés se situent entre 4 et 18 ans. Ainsi, c'est une discipline sportive éducative très intéressante. De plus, une piste de BMX est un complément idéal à un terrain multisports, équipement sportif en libre accès qui s'est beaucoup développé ces dernières années.

## Des pistes qui ont beaucoup évolué

Depuis les prémises du BMX, les pistes ont fortement évolué suivant le développement de la discipline et sa structuration fédérale. Au départ, aucune norme n'existait et les pistes étaient "bricolées" par des jeunes passionnés. Plusieurs éléments ont été ensuite transformés au cours des trente dernières années : la longueur du parcours, le nombre et la hauteur de bosses, la butte de départ, la mise en place de grilles de départ sécurisées ou encore les matériaux de remblais et de revêtement. "Désormais, une piste de compétition de niveau régional ou national développe une longueur comprise entre 300 et 400 m tandis que la largeur se situe entre 6 et 8 m de large. Elle doit également posséder une butte de départ affichant une hauteur minimale de 3 m. A noter que l'évolution de la discipline se traduit de plus en plus par la construction de buttes à 5 mètres, hauteur qui donne plus de vitesse au départ et se traduit par



**L'évolution de la discipline se traduit de plus en plus par la construction de buttes à 5 mètres, hauteur qui donne plus de vitesse au départ et se traduit par des obstacles plus hauts en première ligne droite donc plus de sensations.**

*des obstacles plus hauts en première ligne droite donc plus de sensations. Concernant le revêtement, nous conseillons fortement de mettre un sol enrobé ou pavé au niveau des virages. Outre les bienfaits en matière d'adhérence c'est essentiel pour l'entretien des pistes car cela évite les effets d'ornières et les dégradations engendrées par les problèmes climatiques comme le gel ou la pluie. Le reste de la piste est composé d'une couche de roulement en calcaire, schiste ou diorite avec une granulométrie de 0/4 maximum" décrit Guillaume Schwab, responsable des équipements sportifs de la FFC. Pour ce type de piste, qui accueille souvent des clubs résidents de plus de 100 licenciés, la fédération conseille également de mettre en place un système d'éclairage afin d'avoir des créneaux supplémentaires en soirée. "La configuration classique consiste à disposer deux mats au centre de la piste et il est nécessaire d'avoir 150 lux pour les entraînements et 250 lux pour la*

*compétition. La problématique principale est d'obtenir une uniformité à cause des bosses, afin de limiter les ombres, et ainsi assurer une sécurité optimale" ajoute-t-il.*

Plus que la construction de nouvelles pistes, le mouvement actuel est à l'amélioration du parc existant et plus exactement à une amélioration des conditions d'accueil via l'ajout d'une tribune (naturelle), de vestiaires et d'un local dédié au stockage des vélos. C'est un atout pour développer la vie du club, mais également pour accueillir des scolaires ou des centres de loisirs dans de bonnes conditions. Dernier point essentiel, il est conseillé de fermer le site avec une clôture et privilégier un accès piéton afin d'éviter le passage d'engins motorisés comme les mini-motos ou les pocket bike.

Pour une piste de compétition et en fonction des aménagements proposés, le coût de construction se situe entre 250 000 euros et 400 000 euros HT.

## LES DATES ET CHIFFRES CLÉS DU BMX :

**1980** : création de l'association française de bicrossing

**1990** : rattachement à la Fédération Française de Cyclisme et création de la commission nationale de BMX

**1993** : Intégration du BMX à l'Union Cyclisme Internationale  
Discipline reconnue par le ministère des Sports

**2008** : le BMX devient discipline olympique

**245** pistes labélisées en France

**21 358** licenciés fin 2015

**+ 35 %** sur les 5 dernières années

**8 %** des effectifs de la FFC

**ENTRE 5 ET 10** pistes réalisées par an

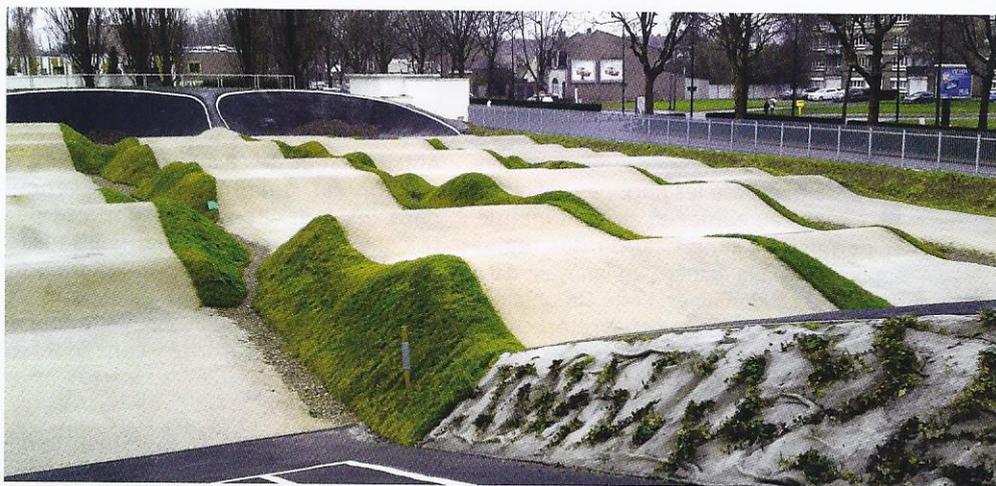
**8** départements Français ne sont pas encore équipés d'une piste

### Le BMX Park : un équipement clé en main

Le BMX Park a été pensé par la FFC comme une réponse à la problématique rencontrée aujourd'hui par l'ensemble des collectivités locales : comment améliorer l'offre en matière d'équipement sportif tout en faisant face à un contexte de diminution des finances publiques ? Ainsi, le BMX Park est un moyen privilégié de toucher des territoires et des bassins de population jusqu'ici exclus de la pratique du BMX en raison des contraintes foncières et financières. "L'objectif est de proposer un équipement sportif en libre accès et adapté aux utilisateurs équipés de VTT et de vélos de BMX et ainsi susciter l'envie d'aller plus loin en pratiquant ensuite la discipline en club. C'est un équipement clé en main avec un suivi des travaux assuré par un référent national BMX. Il suffit d'avoir une emprise foncière de 50 m x 30 m pour une piste de 175 m de long et 3 m de large, une plateforme de départ de 1 m de hauteur, des obstacles de 0,7 m de hauteur et des virages pavés. Il faut compter deux semaines de construction, hors terrassement" explique Guillaume Schwab. Le premier BMX Park a été inauguré à Ailly-sur-Noye (80) fin 2014 et plusieurs projets sont en cours d'études. Pour ce type d'équipement, il faut compter entre 35 000 et 45 000 euros HT.



Le BMX Park a été pensé par la FFC comme une réponse à la problématique rencontrée aujourd'hui par l'ensemble des collectivités locales : comment améliorer l'offre en matière d'équipement sportif tout en faisant face à un contexte de diminution des finances publiques ?



Désormais, une piste de compétition de niveau régional ou national développe une longueur comprise entre 300 et 400 m tandis que la largeur se situe entre 6 et 8 m de large

“

La Fédération Française de Cyclisme soutient depuis de nombreuses années le BMX comme toutes les autres disciplines du cyclisme, du pratiquant loisir à l'athlète de haut niveau. Cet accompagnement ainsi que l'aide de partenaires et du Ministère des Sports ont largement contribué à ce développement.

Le BMX est une force pour la Fédération du fait de sa pratique éducative du vélo auprès des très jeunes ”

Sylvain Duployer, Vice-Président de la FFC et Président de la Commission Nationale BMX

### La FFC accompagne les collectivités

Depuis 2012, la FFC a accompagné plus de 50 projets de construction et de rénovation de vélodromes, de pistes de BMX et de sites de VTT.

En quelques années, elle a développé un réel savoir-faire dans la conception, la rénovation et l'animation des équipements et plus particulièrement concernant les pistes de BMX.

Par l'intermédiaire de son service "Equipement" et en relation directe avec les experts techniques fédéraux, la FFC conseille et accompagne les porteurs de projets.